

DANS CE NUMÉRO :

PLU 2

Mieux le comprendre et son application à Cheverny

Agenda 2

Événementiel
Ça bouge à Cheverny

Agglopolys 2

Mieux la comprendre et son interaction avec Cheverny

En direct de 3

la Mairie

Associations 4

Chevernoises et inter-com.
Leurs coordonnées pour les contacter

Rubrique 4

Jeunes

Ils veulent enregistrer un titre et le mettre sur le net !

Portrait 4

Un élu

EDITO DU MAIRE

Je remercie les électeurs de Cheverny, qui se sont déplacés pour participer au renouvellement du Conseil Municipal, et principalement ceux qui nous ont fait confiance.

Nous avons tous constaté que cette campagne électorale avait été calme et respectueuse, chacun argumentant son programme de données positives.

Maintenant, il s'agit pour 6 ans de se mettre au travail, et de trouver le bon rythme, dans le prolongement des précédents mandats, dans le souci d'honorer et de réaliser le programme qui vous a été présenté.

Ce premier numéro a été créé pour vous, afin de mieux vous informer et de fédérer un dynamisme local nécessaire à l'évolution de Cheverny.

Bernard SINET



POS, PLU, PADD, SCOT... et CHEVERNY !

Cheverny évolue actuellement sous le régime du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols). Ce règlement d'urbanisme a été mis en application le 30 juin 1995. La législation sur l'urbanisme a été totalement refondue par la Loi S.R.U. Exit le P.O.S. Désormais, il faut parler de S.C.O.T., P.A.D.D., P.D.U, P.L.U. et autres sigles nouveaux.

Après appel d'offres, la commune a confié au bureau ISOCELE le soin d'étudier notre PLU. Tous les Chevernois seront tenus au courant de l'évolution de ce document d'urbanisme, par des expositions publiques et par le bulletin municipal. Afin de mieux comprendre ce qui sera dit et écrit, voici quelques explications préalables.

- **Le S.C.O.T.** (Schéma de Cohérence Territoriale) concerne les agglomérations, commu-

nautés d'agglomérations ou communautés de communes d'une certaine importance. En Loir-et-Cher, par exemple, il concerne Blois, Vendôme ou Romorantin.

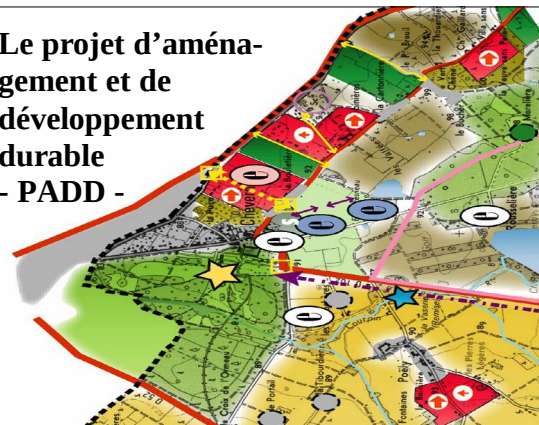
Le S.C.O.T. est une sorte de Schéma directeur intercommunal basé sur l'étude de l'habitat, des infrastructures, de l'économie et de l'environnement. Cheverny n'est concerné par le S.C.O.T. de Blois que dans la limite d'un rayon de 15 kms.

- **Le P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme). De l'analyse des insuffisances des P.O.S. il ressort principalement la nécessité de projeter les études sur les

15 à 30 ans à venir, avec la prise en compte de notions nouvelles, comme le « développement durable ». Le projet doit dépasser les limites communales pour être cohérent avec les communes voisines. Plusieurs communes peuvent se grouper pour produire un P.L.U. intercommunal.

Les dénominations sur le document deviennent plus claires.

Le projet d'aménagement et de développement durable - PADD -



Il n'est plus question de zones UA, NAHI, NDLT, et autres, mais de U, Zone urbaine – AU, Zone à urbaniser – A, Zone agricole – N, Zone naturelle.

La communication publique est plus importante. Les représentants des communes voisines sont invités.

Que contient le dossier du P.L.U. ?

La procédure d'instruction du P.L.U reprend, grosso modo, celle du P.O.S.

- Un rapport de présentation, exposant les besoins et l'avenir de la commune

- **Le P.A.D.D.** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ; C'est le document essentiel du dossier. Il définit les orientations générales

conduisant à fixer le règlement qui doit s'appliquer à tel ou tel secteur .

Conclusion :

- Le Plan Local d'Urbanisme définit l'avenir de la commune sur dix à vingt années.

- Il doit prendre en compte les communes voisines.

- Il veille à la préservation des zones agricoles, natu-

relles et boisées.

- Il peut être affecté de contraintes dues à la proximité d'un S.C.O.T.

- Au cours de l'étude, un soin particulier est apporté à l'information des habitants.

- En attente de la mise en application d'un P.L.U., le P.O.S. existant reste applicable.

Agenda événementiel

- Fêtes des œufs
Dimanche 1er Juin

- JAZZ'in Cheverny
Vendredi 6 et
Samedi 7 juin

- 20è vente Garden-Party à la Française à l'Orangerie du Château de Cheverny
Vendredi 6 Juin
Dimanche 8 Juin
Lundi 9 Juin

- « Rencontres théâtrales amateur de Cheverny » du 11 au 16 Juillet

- Brocante annuelle Cheverny-Cour-Cheverny
27 Juillet

- 1er Festival de THEATRE DE RUE à Cheverny 14 & 15 Août

JAZZ'in Cheverny

Dans la cour du Château de Cheverny, Concerts de jazz à 20h30 et 22h30. Point de vente billetterie : Leclerc culturel Blois (tél. 02 54 74 64 33) ou Office de tourisme BLOIS CHAMBORD BRACIEUX CHEVERNY.

Pour plus d'informations consultez le site internet :

www.jazzin-cheverny.com

Au cœur du village, Place de l'église :

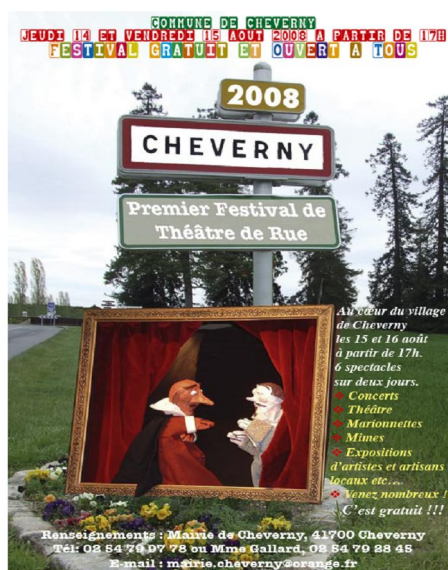
Vendredi 6 juin 17h-20h

Samedi 7 juin 11h -20h

« Village des saveurs » : Gastronomie du terroir, exposants, et concerts de Jazz gratuits.

« Les rencontres théâtrales de Cheverny »

Organisées par l'association « Rêverie D'antan » de Cheverny. Ce festival a pour objectif de créer un vrai espace de rencontres théâtrales. La commune de Cheverny créera sur un espace situé derrière l'église, et aménagera avec une décoration végétale et florale, un théâtre de verdure comprenant une scène, un espace pour le public qui permettra d'accueillir environ 350 spectateurs. M. Giudicelli au 06 81 55 10 49 ou par mail : gabriel.giudicelli@wanadoo.fr



1er Festival de théâtre de Rue à Cheverny

Ce festival organisé par la commune de Cheverny, sera gratuit, ouvert à tous et s'organisera sur deux jours avec une soirée de clôture. Au programme : 6 spectacles, une exposition avec des artistes et artisans locaux.

Ce festival se déroulera au

cœur du village de Cheverny, associant la plupart des arts de la scène (Concert, théâtre, marionnettes, mimes...) à destination des habitants de Cheverny, des familles et des touristes qui fréquentent notre village à cette époque de l'année. Bénévoles bienvenus pour l'organisation.

Contactez Mme Gallard au 02 54 79 28 45.



La Communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys, est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI qui regroupe 26 communes et près de 93 000 habitants dont Cheverny depuis le 1er janvier 2007.

Les compétences d'Agglopolys, concernent à la fois la réflexion stratégique et la vie quotidienne des habitants. Certaines compétences sont obligatoires, d'autres facultatives.

Parmi les compétences obligatoires :

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, aéroportuaire d'intérêt communautaire.
- Création du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Parmi les compétences optionnelles :

- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

- création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Parmi les compétences optionnelles exercées à titre facultatif :

- Assainissement eaux usées collectif et non collectif.

Parmi les compétences supplémentaires :

- Définition et mise en œuvre d'une politique de tourisme d'intérêt communautaire.

Vendredi 18 Avril a eu lieu le 1^{er} conseil communautaire avec les nouveaux représentants issus des élections municipales à l'espace Chavil à Chailles.

Notre commune était représentée par M. GUILLOT, M. SINET titulaires et Mme GALLARD, suppléante.

M. SINET, en tant que doyen a été Président de séance de cette assemblée. Dans son allocution, il a rappelé que tous les habitants, même les plus éloignés dans les campagnes, étaient membres de l'agglomération et qu'il fallait prendre en compte leurs besoins.

L'objectif de cette assemblée était double :

- élire le président de la communauté de commune. M. Christophe DEGRUELLE, unique candidat, a été élu au 1er tour.
- constituer les différentes commissions qui siégeront durant toute la mandature.

Cette assemblée très conviviale a permis de prendre contact avec les différents membres, chacun souhaitant mettre en avant les caractéristiques de sa commune.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement et les attributions d'Agglopolys, connectez-vous sur le site :

<http://www.agglo-blois.fr> ou contactez-nous pour avoir des réponses à des questions que vous vous posez à mairie.cheverny@orange.fr



« En direct de la Mairie »

Horaires d'ouverture :

Mardi, vendredi : 9h – 12h / 14h – 16h30
Jeudi, samedi : 9h – 12h

AFFAIRES SOCIALES

La compétence en matière d'aide sociale est maintenant du domaine d'Agglopolys. Soucieux de remédier à cet état de fait, et afin d'être en adéquation avec les besoins de chacun, une personne du CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale, viendra nous expliquer les nouvelles dispositions administratives.

Contactez V. ROUSVOAL

PLAN CANICULE

Comme suite aux directives ministérielles, la mise en œuvre du plan départemental de gestion d'une canicule prévoit le recensement des personnes vulnérables résidant à leur domicile :

- Personnes âgées de plus de 65 ans.
- Personnes adultes handicapées.
- Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître à la mairie avant le 30 juin 2008.

RECENSEMENT ET JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Vous avez 16 ans et la nationalité française. Garçon ou fille, vous devez vous faire recenser à la mairie.

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (Permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...). Pour tout renseignement, contactez :

- L'accueil de la mairie
- Le Centre de Service National de Tours Tél. : 02 47 77 21 71

ETAT CIVIL

- Naissances :

AZEVEDO Arthur 27/03/08
BELLANGER Rose 08/04/08
GODET Flore 07/03/08

- Décès :

LANGENIER Sonia 11/05/08

PAROISSE

Messe à l'église Saint Etienne le 1^{er} dimanche de chaque mois à 10h30.
Presbytère de Cellettes
Tél. : 02 54 70 47 20
22 rue de l'église

NUMEROS UTILES

La Mairie : 02 54 79 97 78
Salle des fêtes : 02 54 79 22 82
Syndicat AEP : 02 54 79 96 38
Gendarmerie : 02 54 79 16 00
SAMU : 15
POMPIERS : 18
Gendarmerie d'urgence : 17

SITE INTERNET

La Mairie de Cheverny crée son site internet pour faciliter le quotidien des chevernois et assurer un portail officiel au tourisme. A bientôt en ligne !

QUESTIONS

REPONSES

Les clôtures doivent faire l'objet d'une demande sous forme de déclaration préalable. On trouve les formulaires et tous renseignements concernant le règlement municipal à la mairie. Attention aussi aux menuiseries et aux peintures extérieures tout particulièrement dans les périmètres de protection des édifices protégés.

FLEURISSEMENT

Pour l'année 2008, il n'y a plus d'inscription en mairie. Le jury effectuera 3 passages du 1^{er} Mai au 15 Août. Pen- sez aussi au fleurissement des fenêtres et balcons.

Imagine ton village de CHEVERNY idéal et dessine-le !

Concours de dessin ouvert aux enfants de 6 à 12 ans.

Réponds au quizz et réalise ton dessin sur une feuille A4.

Dépose le tout à la Mairie avant le 8 Juin 2008.

Tous les dessins seront exposés à l'occasion de l'information publique du PADD.

Les gagnants se verront remettre un prix.

Rubrique Jeunes

Vous avez, entre 7 et 25 ans, des projets, des envies, une passion que vous voulez partager, faites-vous publier !

Leur objectif :

Enregistrer un titre et



le mettre sur le net !

Collégiens de Cheverny - Cour Cheverny, âgés de 12 et 13 ans et passionnés de musique, ils ont créé un groupe. Léo à la guitare et au piano, chanteur du groupe, Simon à la batterie et Victor à la guitare et au piano. Auteurs/compositeurs, ils répètent une fois par semaine depuis plusieurs mois. Leur répertoire est plutôt accès sur le rock. Ils s'inspirent de ce qu'ils entendent à la radio et parfois des disques de leurs parents ! Leur premier titre s'intitule « jeunes ou vieux », et établit une comparaison entre les activités des jeunes et celles des moins jeunes. Un vaste programme !

Au prochain bulletin municipal :

« Vos associations ont la parole »

L'Amicale des Loisirs & Le Club des Séniors

Associations Chevernoises et Inter-com.

Amicale pour l'Organisation des Loisirs

M. GERMAIN Gérard,
chemin de la Bruyère,
41120 SEUR
Tél : 02.54.44.08.05
Et M. DESCOMBES Jean,
Les Robinières,
41700 CHEVERNY
Tél : 02.54.79.92.22

Association des Sites

M. GORISSE Francis,
Président, Les Robinières,
41700 CHEVERNY
Tél : 02.54.79.27.41

Equitrec

M. Yves BEAUGILLET,
Président, écurie de la
Colinière, Rue Colin
41700 CHEVERNY
Tél : 02.54.44.20.10

Motoquad 41,

M. COCHET Denis,
Président,
16 Route du Moulin Neuf,
41120 CELLETES.
Tél : 06.20.08.63.91

Rêveries d'Antan,

M. Gabriel GIUDICELLI,
Président,
16 Route de l'Ebat
41700 CHEVERNY
Tél : 08.75.21.09.96

Club des Séniors

M. DURAND Pierre,
Président, la Demalerie
41700 CHEVERNY
Tél : 02.54.44.29.63

Association 3 S, Sauveteurs et secouristes de Sologne,

M. MARCHAND, Président
Route de Romorantin
41700 Cour-Cheverny
Tél : 02.54.79.22.21

Syndicat d'initiative,

M. DE VIBRAYE
Château de CHEVERNY
Tél : 02.54.79.96.29

La Notina,

M. BUFFET Yves
La Renardière
41700 CHEVERNY
Tél : 02.54.79.97.24

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

UNCAFN,

M. Gilbert PERDOUX,
19 rue Barberet
41700 COUR-CHEVERNY
Tél : 02.54.79.90.72

ESCCC Etoile Sportive

M. BIGOT Dominique
1 rue du Carroir
41700 COUR-CHEVERNY
Tél : 02.54.79.20.63
(Football-Basket - Tennis de Table - Badminton)

La Lyre de Cheverny-Cour-Cheverny

M. HERMELIN Stéphane
41700 CHEVERNY
Tél : 02.54.79.29.50



Pascal CHEVALLIER

« laisse tomber l'armure »

secrets d'un élu aux 391 voix

Si l'on osait une comparaison avec l'un des personnages créés par Hergé, Pascal Chevallier serait un peu le professeur Tournesol pour la créativité, mais en plus grand, plus jeune, plus calme, plus ouvert et surtout doté d'une écoute avertie. Pour peu que l'on fasse partie d'un collectif de protection de notre cadre de vie, d'un club de VTT, d'un groupe presque semi-ma-

rathonien, d'une association pour libérer les ânes, enfin, d'une entreprise qui a besoin de solutions techniques pointues, on a fatalement croisé ce personnage affable toujours disposé à apporter son aide. Ainsi, ce n'est peut-être pas un hasard si Pascal s'est implicitement engagé afin de composer la nouvelle équipe municipale. Ce père de deux enfants possède le recul nécessaire à toute problématique qu'elle fût

sociale, environnementale et surtout technique, puisqu'il assure, à domicile, son métier de concepteur de machines. Voilà pourquoi, son expertise tant humaine que technique semble particulièrement compatible avec les missions qui lui incombent en tant que conseiller de la commune avec notamment son implication au sein des commissions « Urbanisme et environnement, Appel d'offres, Voierie, et Impôts ». C'est en élu posé que Pascal Chevallier s'appropriera les sujets qui l'occupent jusqu'à la solution qu'il proposera avec clarté.

Franck Gallard